

DECLARATION LIMINAIRE DE LA CFDT – CCAS PLENIER DU 10 FEVRIER 2022

Ce CCAS plénier porte sur le bilan d'activité 2021 et le projet de Budget 2022 de l'action sociale commune à la DGAC et à Météo-France.

La CFDT s'attache à défendre des principes de transparence et d'équité dont le présent exercice devrait être l'occasion.

Il n'en est rien. Nous voulons par cette déclaration porter deux propositions qui nous apparaissent fondamentales pour la bonne marche de l'action sociale au niveau national et dans l'intérêt des agents :

1. Une transparence minimale des associations subventionnées s'impose :

A la lecture des documents fournis, la CFDT ne peut que constater un certain manque de lisibilité et de formalisme des différentes présentations. De même, la CFDT s'inquiète du faible niveau de pilotage de l'action des associations nationales par le CCAS.

En matière de lisibilité, la CFDT ne comprend pas que des indicateurs aussi essentiels que le nombre total de salariés ou retraités de la DGAC et de Météo France, et/ou la répartition par corps des bénéficiaires de l'action des associations nationales ne constituent pas une exigence lors de la publication du bilan moral de l'activité de ces associations. Concernant leur bilan financier, contrairement aux contraintes imposées aux associations locales par les CLAS, aucun fichier ne présente d'éléments comptables de type compte de résultat et/ou bilan.

2. Une approche qualitative des actions menées mettant au centre les bénéficiaires et ayant droit du CCAS :

De même, l'adéquation de l'action des associations nationales avec l'attente des personnels DGAC – Météo France devrait constituer un élément d'enquête régulière à mener, de notre point de vue, sous l'égide du CCAS.

Ces quelques éléments complémentaires permettraient aux représentants des personnels que nous sommes d'effectuer un meilleur pilotage, en associant les différentes subventions versées à des objectifs définis précisément dans chaque lettre de mission..

3. La demande de création d'un GT Transparence et écoutes bénéficiaires

Ce pilotage, nous le devons aux agents que nous représentons, pour que l'Action Sociale puisse être considérée comme véritablement sociale.

La CFDT demande donc que ces indicateurs et éléments comptables soient systématiquement élaborés par les associations nationales subventionnées, et qu'un groupe de travail interne au



CCAS soit mis en œuvre pour élaborer de véritables Contrats d'objectifs sociaux pour les associations nationales comme pour les associations locales.

Merci de votre attention.